



## Mon assistance juridique

Référence : 3.1.26

Thématique : Bien gérer mon activité



**NOTE MOYENNE DE RECOMMANDATION 2024**

**9,7 /10**

**“ Service de qualité, offre la possibilité d'être accompagné lors d'une création d'entreprise sans devoir débourser une somme astronomique, ce qui peut être compliqué lors d'un lancement ! ”**

**MARYSE** - 36 ans - Var (83)

### Objectifs

Pour sécuriser l'environnement juridique de votre entreprise, profitez de l'expertise de nos juristes spécialistes du secteur artisanal. Bénéficiez d'informations fiables et de qualité à toutes les étapes de la vie de votre entreprise : création, développement, transmission etc. Éclaircissez un point de droit sur votre statut, vos relations commerciales ou vos obligations et assurez le succès de votre entreprise !

### Les plus

- Un facilitateur de vos démarches juridiques
- Un entretien confidentiel en face-à-face ou à distance (visio, téléphone)
- Une réponse rapide et fiable

### Public

Chefs d'entreprise, créateurs

### Format

Conseil individuel

### Durée

1h

**Valeur**

130 €

**Tarif**

70 € HT (84 € TTC)

Délivré par:

- CMA PACA : 1117 avenue du Prado 13008 Marseille
- CMA PACA / Hautes-Alpes (05) :
- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) :
- CMA PACA / Var (83) :
- CMA PACA / Alpes-de-Haute-Provence (04) :
- CMA PACA / Vaucluse (84) : 35, rue Joseph Vernet 84000 Avignon

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Créeateur/repreneur d'entreprise - gratuit
- Salariés / Conjointes - gratuit
- Autre public - gratuit